

Gruot, Louis Fidelias

Cote de référence	FR ANOM COL H 1034
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H1034/gruotlouis
Condamné en	1891
Envoyé en	Nouvelle-Calédonie
N° matricule	1864

Informations

Relevé de la relégation le 7 juillet 1902

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

